

Tout Maxéville Zenith

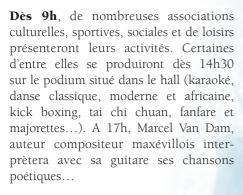
Le Dimanche 3 octobre de 9h à 18h, Tout Maxéville sera au Zénith... pour une journée de rencontres, d'échanges, d'information, de détente et de convivialité!

S'informer et échanger!

Tout Maxéville au Zénith est l'occasion pour les Maxévillois et toutes les personnes intéressées de s'informer sur les projets de la Ville : la **projection à 11h15 d'un diaporama** réalisé en partenariat avec le Grand Nancy et l'ADUAN, laissera la place aux échanges et observations de chacun.



Vous pourrez également venir retirer la carte "Tout Max", votre carte de vie quotidienne et vous arrêtez sur le stand de la toute nouvelle Maison des Jeunes et de la Culture de Maxéville.



A 9h45, les nouveaux habitants ainsi que toutes les personnes désireuses de découvrir ou redécouvrir leur ville se donneront rendez-vous sur le parking du Zénith. Des places sont encore disponibles... n'hésitez pas à nous contacter!

Chiner!

Organisé par le Comité de Jumelage, le traditionnel vide greniers, devenu l'un des plus importants de la région accueillera plus de 350 exposants... Un manège sera installé au centre du parking... et avec votre carte "Tout Max", les enfants maxévillois pourront bénéficier de tarif réduit sur les tours de manège!

A savoir ! La ludothèque, Falc et la halte garderie accueilleront les enfants qui, accompagnés de leurs parents, pourront se faire maquiller par les bénévoles du Cercle des Arts.

Renseignements en mairie au : 03 83 32 30 00 auprès des services JAS et Communication.



Page	2	Vie municipale	
Page	3	Mairie pratique	
Page	4	Le dossier du mois	
Page	5	A votre agenda	
Page	6	La tête et les jambes	

Page 7 Du côté des enfants

Page 8 La ville en mouvement

Editeur : ville de Maxéville (54320), Représentée par son maire, Henri BEGORRE 14, rue du 15 septembre 1944 Tél : 03 83 32 30 00

Mail : Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr Site : www.mairie-maxeville.fr

Directeur de la Publication : Henri BEGORRE Rédactrice : Véronique THIETRY Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc 14, rue Blaise Pascal - 54320 MAXÉVILLE

Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle sous le numéro 479

sous le numéro 47 Prix : gratuit





Prochaine séance du Conseil municipal

Elle aura lieu le **lundi 8 novembre** à 20h en mairie.

Délibérations adoptées lors du Conseil municipal du 28 juin

A l'unanimité

Bail emphytéotique

... d'une durée de 30 ans concédé à la société IRH Environnement pour lui permettre de développer sur le site ASAT son laboratoire d'analyses Santé/Environnement au niveau de compétitivité de ses meilleurs concurrents européens.

Extension de compétences de la Communauté Urbaine

- 1) Pour l'entretien et la gestion :
- du palais des congrès et la création d'un nouveau centre de congrès,
- de la piscine ronde de Nancy Thermal,
- d'un équipement sportif à réaliser en rive droite de Meurthe sur le site de l'ancien musée de l'aéronautique,
- d'un chenil chatterie destiné à accueillir les animaux en pension.
- 2) Pour l'établissement et l'exploitation d'infrastructures et réseaux de télécommunication afin d'optimiser sa capacité de transports d'informations électroniques.

Renouvellement intégral de la commission d'appel d'offres

Jean-Marie Cordier, Edwige Franzetti, Henri Kropacz, Michel Hislen et Olivier Pivel ont été élus membres titulaires de cette commission. Leurs suppléants sont Marcel Bérenger, Brigitte Bellussi, Madeleine Giltard, Isabelle Siméon et Romain Miron.

Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de diverses fournitures et petits matériels de bureau

Coordonné par la Ville de Nancy, ce groupement permettra une mutualisation des procédures et des économies notables pour la commune sur l'achat de fournitures et petits matériels destinés aux services municipaux et aux deux écoles dont la Ville gère les crédits de fonctionnement.

Admission en non valeur

... d'un montant de 40,05€ afin d'apurer la comptabilité et de dégager la responsabilité du comptable, l'impossibilité de recouvrement des créances ayant été constatée.

Autorisation de dépenses "particulières"

... accordée à Monsieur le Maire dans la limite de 3.000€ par exercice pour la remise de cadeaux lors des départs en retraite ou de remerciements divers.

Acceptation d'indemnités de sinistres

... de 5.589,77€ au titre des dommages subis par la commune lors d'incendies de containers contre la façade du 2 rue André Fruchard et d'un vol avec effraction aux Services Techniques.

Opération "colis de Noël"

La reconduction de cette opération permettra d'offrir à tous les Maxévillois âgés de 70 ans et plus un colis ou un bon cadeau d'une valeur fixée cette année à 14€. Chaque personne âgée résidant à Notre Dame De Bon Repos et chaque Maxévillois se trouvant en maison de retraite hors de la commune recevra une boîte de chocolat de même valeur.

Subventions au titre de la 2e session 2004 du Contrat de Ville de l'agglomération nancéienne

L'aide de l'Etat sera sollicitée pour le chantier d'insertion Info sel de Jeunes & Cité-Imagine, l'intervention dans les écoles et les clubs sportifs du SLUC Nancy basket et l'atelier 3V d'Esaf 54. La Ville subventionne ces actions à hauteur respective de 1.855€, 1.100€ et 1.000€.

Approbation de la convention tripartite Conseil Général, Jeunes & Cité et les villes de Laxou et Maxéville concernant l'intervention de l'association en matière de prévention spécialisée

Le programme d'actions présenté par Jeunes & Cité pour prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion sociale des jeunes et des familles en difficulté sera validé, évalué et financé en concertation avec les communes et le département.

Charte de la coopération décentralisée pour le développement durable

Les partenariats internationaux de la Ville allant de plus en plus vers des actions de coopération décentralisée, la signature de cette charte oriente la manière de travailler avec les partenaires étrangers dans le respect des grands principes du développement durable : égalité, solidarité, réciprocité, subsidiarité. Elle n'entraîne toutefois aucune obligation de résultat.

Subvention conventionnelle à la MJC de Maxéville

... de 4.000€ versée pour la mise en œuvre du programme qu'elle propose.

Travaux sur le stade Léo Lagrange demande de subvention à la Fédération Française de Football

... d'un montant de 10.000€ sollicitée dans le cadre du Fond d'Aide à l'Investissement. Le remplacement de clôture, la mise aux normes des mains courantes et bancs de touche ainsi que l'installation de l'arrosage automatique sont estimés à 65.642.09€.

Demande de subventions départementales (fond d'équipement communal)

... pour financer une partie des travaux prévus au budget 2004 notamment dans les écoles, les complexes sportifs, les aires de jeux, le cimetière... La Ville sollicitera également l'autorisation de débuter ces travaux avant l'octroi des subventions du Conseil Général de Meurthe et Moselle.

Octroi d'une prime municipale pour l'installation d'un chauffe-eau ou d'un système de chauffage solaires

Versée en complément de celle de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, cette prime forfaitaire sera de 150€ pour un chauffeeau solaire individuel/eau sanitaire, de 200€ pour un système solaire combiné/eau sanitaire et chauffage et de 75€ TTC/m2 de panneau installé pour l'eau chaude solaire collective.

Campagne de ravalement des façades et isolation acoustique

Une prime de 1.600€ est attribuée à un pétitionnaire du périmètre de ravalement obligatoire et un total de 1.958€ est attribué à deux pétitionnaires du périmètre d'isolation acoustique pour effectuer leurs travaux.

Dénomination de la Carte de Vie Quotidienne

Le Conseil municipal prend acte de la proposition de la commission Vie dans la Ville de dénommer "Tout Max" cette carte qui permettra de simplifier les relations entre les usagers et les services proposés par la Ville de Maxéville et ses partenaires (voir en page 4).

A la majorité

Délégations du Maire - modification

Pour la durée de son mandat, Monsieur le Maire est autorisé à prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget (4 Conseillers se sont abstenus).

Convention de partenariat avec l'association des Eclaireuses et Eclaireurs de France

Conclue pour une durée d'un an, cette convention définit les actions qui seront menées par l'association en matière de soutien aux initiatives locales et d'accueil des habitants, de développement des ateliers récréatifs et de formation des cadres bénévoles. Elle précise les modalités de versement par la Ville d'une subvention de 12.500€ pour la mise en œuvre de ses actions et participer à l'embauche d'un personnel éducatif dans le cadre du dispositif CIVIS (2 Conseillers se sont abstenus).

Permanence des élus de la gauche plurielle

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Marie-Thérèse Kribs et Romain Miron assureront une permanence le :

- vendredi 8 octobre de 18h à 19h à l'école Moselly des Aulnes
- vendredi 15 octobre de 18h à 19h au CILM de Champ le Boeuf







Bienvenue à...

- Benjamin Blum, né le 29 août
- Ysaline-Imène Belkasmi, née le 30 août
- Gaëlle Bruson, née le 03 septembre
- Luna Gamel, née le 03 septembre
- Axel Charles, né le 06 septembre
- Caroline Bellot, née le 6 septembre

Ils nous ont quittés...

- Madeleine Petit épouse Panquiault, décédée le 28 août
- Alice Heriot épouse Busy, décédée le 12 septembre



Ouverture d'un Kiosque Information Jeunesse à Maxéville

La ville de Maxéville, en partenariat avec le CRIJL (Centre Régional d'Information Jeunesse de Lorraine) vous informe de l'ouverture d'un Kiosque Information Jeunesse le **lundi 4 octobre** au complexe Marie Marvingt, 11 rue Solvay.

Ouvert à tous, vous y trouverez une documentation répartie en différents secteurs d'information : enseignement, métiers, emploi, formation, vie sociale et pratique, loisirs, vacances, pays étrangers, Europe, sports, culture, environnement...

Le kiosque accueille tous les jeunes de manière anonyme et gratuite. Il informe également les adultes, les familles et les accompagnateurs de jeunes sans aucune restriction d'âge ou de statut.

Des permanences seront assurées chaque :

- lundi de 17h à 19h
- mardi de 9h à 12h
- mercredi de 14h à 16h
- jeudi de 14h à 17h
- vendredi de 9h à 12h

En dehors de ces horaires d'ouverture, vous pouvez prendre contact avec Françoise au 03 83 37 96 52 pour bénéficier d'un accueil personnalisé.

Un peu de chaleur au cœur de l'hiver...

La Mairie de Maxéville et le Centre Communal d'Action Social offrent un bon de chaleur de 120€ aux Maxévilloises et Maxévillois âgées de 65 ans et plus dont les ressources ne dépassent pas :

- 605€ pour une personne seule
- 1.055€ pour un couple

Les personnes pouvant en bénéficier sont priées de se faire connaître **avant le 31 octobre** par téléphone au 03 83 32 30 00 ou directement au service Social de la mairie auprès de Christiane, Martine ou Daniel de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Photographies du voyage des seniors à Besançon

Participants au voyage des seniors qui a eu lieu le 24 juin dernier, vous pourrez consulter les photos réalisées à cette occasion à partir du $1^{\rm cr}$ octobre en mairie.

Après-midi récréatif des seniors

La Ville de Maxéville invite les Maxévilloises et Maxévillois âgés de 65 ans et plus à un aprèsmidi récréatif le **samedi 23 octobre** à 14h30 à la maison de retraite Notre Dame du Bon Repos - 34, rue du Général Leclerc.

L'après-midi débutera par un spectacle suivi d'un goûter.

Les personnes souhaitant y participer peuvent s'inscrire **jusqu'au 13 octobre**, en se présentant :

- en mairie auprès de Corinne du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- à l'annexe mairie de Champ le Bœuf auprès d'Emmanuelle du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Les personnes qui auraient des difficultés pour se rendre à Notre Dame du Bon Repos peuvent se faire connaître au moment de leur inscription afin que des moyens de déplacements soient organisés.

Prochaines permanences juridiques Aide aux victimes:

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM **sur rendez-vous** au 03 83 90 22 55. Cette permanence concerne toutes les victimes d'infraction pénale : agression, abus de confiance ou de pouvoir, vol, accident de circulation...

Conciliation/Médiation :

La prochaine permanence du conciliateur de justice aura lieu exceptionnellement le **lundi 11 octobre** de 14h30 à 17h au CILM, 23 rue de la Meuse à Champ le Bœuf.

Consultation juridique de 9h30 à 11h30 :

- Samedi 9 octobre en mairie, 14 rue du 15 Septembre 1944 : Maître Philippe Guillemard
- Samedi 23 octobre au CILM, 23 rue de la Meuse : Maître Samuel Adam

Allo, Impôts Service?

La Direction générale des impôts vient de mettre en place un nouveau service aux administrés. Impôts Service est un service de renseignements téléphoniques ayant pour missions :

- de répondre à des questions d'ordre général, posées par les particuliers comme par les entreprises sur tous les domaines de la fiscalité,
- de transmettre les demandes d'envoi à domicile des formulaires, imprimés ou dépliants.

D'un accès simple, à partir d'un numéro unique, le **0 820 32 42 52** (0,12€ la minute), il fonctionne de 8h à 22h en semaine et de 9h à 19h le samedi.

Journée nationale des associations d'aveugles et malvoyants

Les **samedi 9 et dimanche 10 octobre** se dérouleront les journées nationales des Associations d'Aveugles et de Malvoyants.

15 associations d'aveugles et de malvoyants se sont rassemblées au sein du comité national pour organiser et animer ces journées dans toute la France afin que la déficience visuelle ne soit pas une cause de dépendance et d'exclusion.

Les associations exercent un rôle de soutien et d'accompagnement des personnes aveugles ou malvoyantes et de leurs familles. Elles souhaitent également informer positivement l'opinion. Tout le week-end, elles se mobiliseront pour faire connaître leurs actions et solliciter la générosité du public.

Enquête publique

Le préfet organise une enquête publique préalable à la demande de déclaration d'utilité publique des travaux de construction de l'alimentation électrique de la nouvelle station de compression de Laneuvelotte. Ligne à 2 circuits 63 000 volts Champigneulles, Essey et Champigneulles-Laneuvelotte.

Les dossiers et les registres d'enquête sont consultables dans les mairies de Champigneulles, Lay St Christophe, Malzéville et Maxéville **du vendredi 15 octobre au lundi 15 novembre**.

M. Riad Benelmir, commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- à la mairie de Malzéville le vendredi 15 octobre de 14 à 17 h
- à la mairie de Maxéville, le vendredi
 22 octobre de 14 à 17 h
- à la mairie de Lay St Christophe, le lundi 25 octobre de 9 h à 12 h
- à la maire de Champigneulles, le vendredi 5 novembre de 14 h 30 à 17 h 30

Enquêtes de l'INSEE

Du **11 octobre au 18 décembre**, certains ménages de notre commune seront sollicités pour répondre à une enquête par sondage sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne (notices d'appareils ménagers, journaux, formulaires administratifs...).

Une seconde enquête portant sur les conditions de vie des ménages se déroulera **du 4 au 30 octobre**. Les Maxévillois qui seront sollicités pour ces sondages seront prévenus par courrier de l'identité de l'enquêteur qui se présentera muni d'une carte officielle d'accréditation. Ces enquêtes sont effectuées dans un but purement statistique. Les réponses des ménages contactés restent strictement confidentielles.

Ramassage des objets hétérogènes

Le prochain ramassage des objets hétérogènes sera effectué le **mardi 5 octobre** à partir de 4h du matin.

Merci de ne sortir vos objets encombrants qu'après 20h la veille du ramassage.





TOUT SAVOIR SUR TOUT MAX, votre carte de vie quotidienne

Simplifier les démarches administratives fait partie des priorités affichées par la Ville de Maxéville.

C'est dans cette optique que la carte "Tout Max", votre carte de vie quotidienne a été élaborée.



POUR MIEUX LA CONNAITRE... QUESTIONS REPONSES

Ai-je droit à la carte Tout Max?

Chaque Maxévillois, du plus jeune au plus âgé, peut bénéficier de la carte Tout Max. Elle est attribuée sur simple demande en remplissant un formulaire. Votre carte est personnelle, individuelle et gratuite.

A quoi ressemble t'elle?

Du même format qu'une carte de crédit, elle trouvera facilement sa place dans votre portefeuille. Dessus figureront vos nom, prénom et votre numéro d'identifiant, repris par un code barre, qui sera délivré par la mairie.

Où puis-je la retirer?

En mairies centrale et annexe ou bien lors de la prochaine édition de Tout Maxéville au Zénith le 3 octobre.

Que permet ma carte Tout Max aujourd'hui? Et demain?

Aujourd'hui, "Tout Max" vous permet d'inscrire vos enfants aux services périscolaires existants (cantine, mercredis éducatifs...) et toute la famille aux activités de loisirs organisées par l'Association de Quartier Champ Le Bœuf et la Maison des Jeunes et de la Culture. Avec la carte Tout Max, vous connaîtrez immédiatement les tarifs et aides adaptées à votre situation.

Votre carte "Tout Max" évoluera et de nouveaux services seront progressivement développés : l'inscription à tous les services proposés par la mairie, aux activités de loisirs et de vacances de l'ensemble des associations partenaires, ou encore l'accès en temps réel aux informations qui vous concernent.

Comment s'en servir ?

Il faudra tout d'abord l'activer : l'avantage avec Tout Max, c'est que vous ne faites qu'une seule et même démarche pour procéder à votre inscription ou celle de vos enfants aux différentes activités ou services péri ou extra scolaires (à renouveler une fois par an).

Aujourd'hui, vous la présentez aux guichets en mairies centrale et annexe et aux différents partenaires pour vous identifier. Elle vous permet d'accéder aux activités de la MJC et de l'AQCLB via l'Intranet.

Par la suite, vous pourrez la présenter à toutes les associations et aux partenaires adhérents.

A NOTER:

sur présentation de votre carte Tout Max, vous pourrez bénéficier de nombreux avantages!

LE LANCEMENT OFFICIEL DE LA CARTE "TOUT MAX", C'EST LE DIMANCHE 3 OCTOBRE!





Samedi 2 octobre	Football: championnat pour les benjamins et poussins au stade Laurent Luzzi	RC Maxéville
Dimanche 3 octobre	Tout Maxéville au Zénith - entrée libre de 9h à 18h - 9e Salon des associations - 11h15 : Diaporama sur les projets urbains de la Ville 9h45 : Journée d'accueil des nouveaux Maxévillois Vide greniers	Ville de Maxéville, associations
Lundi 4 octobre	 17h: Ouverture du nouveau Kiosque d'Information Jeunesse au complexe Marie Marvingt (voir p3) Reprise des cours de dessins, peintures et arts plastiques 	AQCLB
Du 4 au 11 octobre	2e édition des journées nationales portes ouvertes en entreprises (voir p6)	CCI
Samedi 9 octobre	 14h: Rencontre de belote et tarot ouverte à tous au CILM. Inscriptions à partir de 13h30. Chaque participant reçoit un lot Brocante salle du parc de 14h à 19h Football: plateau de débutants, championnat pour les benjamins et poussins au stade Laurent Luzzi 	Amicale des Haut Marnais de M&M Arche de Noêl RC Maxéville
Dimanche 10 octobre	 Brocante salle du parc de 9h à 18h Marche de 15km avec le club Alpin, de Dombasles au château de Lunéville. Rendez-vous à 13h sur le parking de la Cascade. Inscription indispensable avant le 2 octobre. Football : seniors 2/Frouard Pompey à 10h, seniors 1/Liverdun à 15h au stade Laurent Luzzi 	Arche de Noël AQCLB RC Maxéville
Du 11 au 17 octobre	"Quartiers Musiques" à Champ le Bœuf (voir p6)	leunes & Cité
Mardi 12 octobre	8h30 : Petit-déjeuner rencontre sur le thème "un toit pour m'héberger" au 15 rue de la Seille 14h : Thé dansant animé par l'orchestre de Pascal Thévenin à la salle des banquets du CILM de 14h à 18h. Entrée 5€	Esaf 54 Comité des Fêtes de CLB
Vendredi 15 octobre	Festival de concertos populaires à 20h30 à l'église Saint Martin (voir p6)	Ville de Maxéville
Samedi 16 octobre	 Marche. Rendez-vous à 13h30 sur le parking de la Cascade 14h : Bourse aux plantes à la salle du parc de la Mairie (voir p8) Football : plateau de débutants, championnat pour les benjamins et poussins au stade Laurent Luzzi 	AQCLB Ville de Maxéville, Max'jardins, Maison de la propreté RC Maxéville
Dimanche 17 octobre	Thé dansant animé par l'orchestre Les Storels de 14h à 19h à la salle du parc de la mairie. Entrée 6€. Les participants pourront y retirer le calendrier des thés et repas dansants suivants	Gais Lurons
Mardi 19 octobre	Repas dansant à Dombasle	Amicale des retraités Solvay
Jeudi 21 octobre	19h : atelier "Goût et Saveurs d'ailleurs" pour apprendre à réaliser puis déguster des sarmas de Turquie.	Esaf 54
Vendredi 22 octobre	20h30 : Assemblée générale de l'AQCLB à la salle 13 du CILM	
Samedi 23 octobre	Football : plateau de débutants au stade Laurent Luzzi	RC Maxéville
Dimanche 24 octobre	2e Slalom de la Mirabelle au Zénith. Début des épreuves à 11h30, fin à 16h45 14h : Bourse aux poissons et plantes d'aquarium au CILM (voir p6) Football : seniors 2/Champigneulles à 10h, seniors 1/Vandières à 15h au stade Laurent Luzzi	ASACL Club aquariophile de CLB RC Maxéville
Lundi 25 octobre	Loto à la salle de la rue de la Justice à 14h. Prix : 3€ les deux cartes. De beaux lots sont à gagner	Amicale des retraités Solvay

Contacts:

- Amicale des Haut Marnais de Meurthe et Moselle : Michel Hislen, 13 rue de la Seille, 03 83 97 31 18
- Amicale des retraités Solvay: Claude Barthelmann 03 83 35 04 38,
 Gilberte Husson 03 83 32 18 48 et Philippe Didierlaurent 03 83 36 61 53
- Arche de Noël: Marie-Christine Debet 06 20 49 81 25
- Association de Quartier Champ Le Bœuf (AQCLB): section marche, Gérard Vatry 03 83 98 26 85 ou 06 62 82 23 47
- Club aquariophile de Champ le Bœuf : Olivier Pivel 03 83 98 06 98, 06 82 28 81 38
- Association Sportive Automobile Club Lorrain (ASACL) : Boulevard Barthou B.P. 104 54503 Vandoeuvre cedex, 03 83 57 99 99
- Club des Gais Lurons: Yvette Nester 03 83 30 56 18, Liliane Laage 03 83 36 76 14, club 03 83 35 11 00
- Comité des fêtes de Champ le Bœuf : Yves Pinon, 06 82 83 67 55, 03 83 98 38 18, mail : pinon@libertysurf.fr
- Esaf 54: Rahim Faiq 15, rue de la Seille, 03 83 97 03 16, mail: esaf54@wanadoo.fr, site: www.toutnancy.com/esaf54
- Racing Club de Maxéville : Robert Salzard 03 83 38 23 45

Club Fils, Fuseaux et Belles Dentelles des Gais Lurons : rétrospective

2003-2004 a été une année riche en évènements dentelliers pour notre club :



 Septembre 2003, le repas convivial organisé par les Gais Lurons a permis de faire plus ample connaissance avec les membres de ce club qui a eu l'extrême gentillesse de prendre notre activité de dentelle aux fuseaux sous son aile... depuis lors, notre club compte seize dentellières.

- Après une exposition au Couvige de Mirecourt, c'est la salle du parc de Maxéville qui accueille les réalisations de nos membres le 29 mai dernier. Le public a ainsi eu l'occasion de les voir à l'œuvre... et de s'initier au maniement des fuseaux.
- Cinq de nos membres ont ensuite découvert les techniques de la frivolité, des jours de Cilaos et de la dentelle de Luxeuil au cours d'un stage organisé du 5 au 9 juillet.
- Notre club a fait sa rentrée en septembre pour découvrir de nouveaux points, réaliser de nouveaux modèles dans une ambiance détendue et amicale. N'hésitez pas à venir nous rejoindre chaque lundi de 14h à 16h au local des Gais Lurons, 5 rue du général Leclerc.

Contact: Patricia Klein 03 83 23 37 06.

Tournoi de pétanque intergénérationnel!

Le samedi 11 septembre, conseillée par M. Henri Strub, Maxévillois et président du club de pétanque de Jarville, l'équipe des Gais Lurons, a organisé un tournoi ouvert à tous dans le parc de la mairie.



22 équipes de 3 triplettes, soit 66 personnes de 12 à 77 ans, encouragées par leurs familles et amis, se sont affrontées amicalement pour remporter coupes et lots offerts par la Ville, et des sponsors locaux. Avant de se quitter, autour du verre de l'amitié, tous se sont promis de se retrouver pour d'autres rencontres amicales dans le parc.





Festival de concertos populaires

Le **vendredi 15 octobre**, à 20h30, en l'église Saint Martin de Maxéville, l'orchestre Divertimento offrira aux Maxévillois un festival de concertos populaires :

- concerto grosso opus 6 n° 8 en sol mineur dit "concerto pour la nuit de Noël" pour 2 violons, violoncelle et orchestre de A. Corelli
- concerto pour clarinette et orchestre KV 622 de W.A. Mozart
- concerto d'Aranjuez de J. Rodrigo pour guitare et orchestre
- trois pièces pour accordéon, bandonéon et orchestre : 3ème mouvement du concerto d'Acongua de A. Piazzola, Oblivion de A. Piazzola et 3ème mouvement du concerto d'Opale de R. Gallano.



Sous la direction de Jean-Marie Quenon, directeur du Conservatoire National de Région de Musique, de Danse et de Théâtre de Nancy, l'orchestre "Divertimento" accueillera 3 solistes de qualité : Philippe Dorn, clarinettiste, directeur du Conservatoire de Thionville, lauréat du CNR de Metz et du CNSM de Paris ; Thibault Momper, guitariste, lauréat du CNR de Nancy et du CNSM de Paris et Daniel Gruselle, accordéon-bandonéon, professeur au Conservatoire d'Esch/Alzette (Luxembourg), lauréat du Conservatoire Royal Supérieur de Mons (Belgique).

Quant à l'orchestre, il sera composé de 12 jeunes lauréats issus de Conservatoires Nationaux de Région et de Conservatoires Supérieurs.

Afin de favoriser les habitants de Maxéville, la municipalité mettra en vente des **billets** "**privilégiés" dès le dimanche 3 octobre**, sur le stand mairie de "Tout Maxéville au Zénith": les Maxévillois munis de leur carte "Tout'Max" payeront 5€ au lieu de 7€ le soir du concert-l'entrée restant gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. Ces billets "préférentiels" seront en vente jusqu'au vendredi 15 octobre à 16h au service Jas, complexe Marie Marvingt (Martine, 03 83 37 01 67).

La Meurthe et Moselle vous propose un voyage au cœur de son économie

En partenariat avec le Conseil général et avec la participation de la BPLC et de l'Est Républicain, la Chambre de Commerce et d'Industrie vous invite à découvrir plus de 25 entreprises du département qui ouvriront leurs portes **du 4 au 11 octobre** pour présenter leurs métiers, leurs savoir-faire, leurs produits...

De l'imprimerie à l'entreprise de télécommunication en passant par le spécialiste de la menuiserie PVC, du cristal et du verre à la finition du bâtiment, il y en aura pour tous les goûts et tous les métiers aux quatre coins du département.

Les visites seront gratuites et ouvertes aux visiteurs individuels et aux groupes.

Attention! Afin de ne pas gêner la production, il est obligatoire de réserver sur des créneaux horaires précis. Pour en savoir plus, contactez le CCI au 03 83 85 54 56 ou par mail jnpo@nancy.cci.fr

Messages des associations Association des Cadières

Au cours du Conseil d'administration, notre association a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle intervenante : Nathalie Alvarez se chargera désormais d'animer les mercredis après-midi de vos bambins de plus de 5 ans au local jeunes des Cadières de 14h à 17h. Ils pourront ainsi découvrir les arts plastiques, jouer, ou faire diverses sorties.

Nous envisageons également d'ouvrir un



atelier d'aide aux devoirs si le besoin s'en fait sentir. Une participation peut être demandée aux familles en fonction des coûts des activités : de la gratuité à 2€ pour les ateliers, 2€ pour les sorties cinéma, 3€ pour l'équitation. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations : Nathalie Alvarez, entrée K, 06 13 74 31 37. Concernant les informations aux locataires, Stéphane Loupy (entrée B) assure des permanences le mercredi après-midi et /ou le samedi matin au local jeunes des Cadières et Christophe Martin (entrée I) peut être joint au 03 83 37 25 66.

Racing Club de Maxéville

Afin de former des équipes de débutants, poussins, benjamins et 13 ans, le club recrute des joueurs, garçons et filles, nées entre 1991 et 1999. Les jeunes peuvent s'inscrire chaque mercredi à partir de 13h30 au stade Laurent Luzzi (contact voir p5).

Nouveau : La dentelle campbovidienne

Nouvellement créée, notre association accueille tous les publics pour apprendre la dentelle au fuseau, le crochet ou encore l'art des boutis, une technique ancienne de fabrication de coussins. Cela vous intéresse ? Rejoignez-nous donc à la salle 14 du CILM le lundi, mercredi et samedi après-midi. Adhésion : 15€. Contact : Lorraine Piffre 16 rue du Rabodeau 03 83 98 17 89.

Club aquariophile de Champ le Bœuf

Notre **bourse** aux poissons et plantes d'aquarium du **24 octobre** sera cette année l'une des plus importantes de l'Est de la France avec la présence d'éleveurs amateurs venus de tous les départements Lorrains, du Luxembourg et de Belgique.



Des milliers de poissons seront répartis dans 70 aquariums de 100 litres. L'Afrique sera représentée par de nombreux cichlidés des lacs Malawi, Victoria et Tanganyika. L'Asie verra la présence de gouramis et autres poissons combattants. Pour l'Amérique du sud, des vivipares tels que guppies, platies et xyphos nageront dans les bacs, ainsi que de nombreux scalaires et plus de 200 discus de diverses variétés - le discus étant un des poissons les plus dur à reproduire en aquarium. Bien entendu, l'entrée de la bourse est gratuite.

Le programme de l'après-midi:

- 14h: Conférence
- 15h : Ouverture de la bourse
- 16h30 : Tirage de la Tombola

Association Jeunes & Cité

Dans le cadre de l'animation "Quartiers Musiques" organisée par le Nancy Jazz Pulsations, notre association accueille sur Champ le Bœuf la troupe Koode Pinal et son chanteur Ousmane Gangué, originaire de Mauritanie, pour diverses manifestations :

- *Du lundi 11 au vendredi 15 octobre :* De 17h30 à 19h au CILM, salles d'accueil n°1 et 2, la troupe proposera des ateliers de danse et de percussions pour les enfants et les adolescents.
- Le samedi 16 octobre : A 20h30 un repas festif à la salle des banquets du CILM clôturera la semaine et les enfants des ateliers feront une démonstration de leurs apprentissages.
- Le dimanche 17 octobre : Dans l'aprèsmidi, les enfants ayant participé aux ateliers feront une démonstration à Nancy à l'occasion de la "Pépinière en Fête".

Pour plus de renseignements et pour s'inscrire aux ateliers et repas, contacteznous au 3 rue de la Crusnes, 03 83 98 41 51, mail : jeunesciteclb@wanadoo.fr.





CLSH

Organisés durant les vacances scolaires, les Centres de Loisirs Sans Hébergement de Maxéville Centre et Champ le Bœuf fonctionneront aux périodes suivantes :

- Toussaint : du 25/10/04 au 3/11/04 inclus (sauf le 1er novembre qui est férié). *Inscriptions* : du 27/09/04 au 8/10/04.
- **Hiver**: du 14 au 25/02/04 inclus. *Inscriptions*: du 17 au 28/01/05.
- **Printemps**: du 18 au 29/04/05. **Inscriptions**: du 21/03/05 au 01/04/05.

Modalités de fonctionnement :

- Public : Enfants de 3 à 12 ans.
- Fréquentation à la journée.
 Règlement à l'inscription.
- Les bons CAF 2004 (encore utilisables uniquement aux vacances de la Toussaint) sont déductibles dés le 1er jour de fréquentation
- Remboursement des frais de séjour à partir de 4 jours consécutifs d'absence sur présentation d'un certificat médical (à remettre en mairie ou aux animateurs au plus tard le dernier jour de la session).

Le nombre de places étant limité, le respect des dates d'inscription est indispensable.

Vous recherchez une assistante maternelle pour faire garder votre enfant

- Assistantes maternelles indépendantes : la liste des assistantes maternelles du Conseil Général est disponible à l'accueil de la mairie.
- Assistantes maternelles rattachées à une structure : contactez la crèche familiale intercommunale de Laxou-Maxéville au C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Bœuf au 03 83 96 46 99.
- Garde périscolaire (Accord tripartite) : A la demande et pour le compte des parents, la Ville de Maxéville peut établir les bulletins de salaire des assistantes maternelles.

Sachez qu'en plus de l'aide de la CAF, Maxéville participe financièrement - sous certaines conditions - aux frais de garde et de repas pour les enfants âgés de 3 à 6 ans scolarisés sur la commune et accueillis chez une assistante maternelle agréée.

Vous recherchez une crèche pour faire garder votre enfant

Au travers de partenariats, Maxéville favorise l'accueil d'enfants Maxévillois dans les structures suivantes :

Halte-garderie "les Canailloux" - 23 rue de la Meuse 54520 Laxou - 03 83 96 48 47

Jardin d'enfants franco-allemand "Pumuckl" - 2 rue André Fruchard
54320 Maxéville - 03 83 37 95 41

Site: http://perso.wanadoo.fr/falc.asso/

Crèche parentale "les bébés bugs" - Bât "Les rossignols" - 10 rue de Luxembourg 54500 Vandoeuvre - 03 83 56 53 63

e-mail: creche.bbbugs@.fr

Crèche Louise Delsart - 26-28 Joseph Laurent 54000 Nancy - 03 83 28 45 87

Crèche collective "les P'tits Malins"1, Place du Luxembourg 54000 Nancy
03 83 32 86 79



Les justificatifs à fournir pour s'inscrire aux CLSH ou demander une aide aux loisirs

- *Allocataires CAF*: dernière notification CAF ou autorisation de recherche de votre QF sur le site de la CAF, à compléter sur le bulletin d'inscription.
- Bénéficiaires des bons CAF : photocopie des bons en vigueur (CAF de M& M uniquement).
- Non-allocataires CAF: photocopie de l'avis d'imposition sur les revenus 2003 (si vie maritale un avis par membre du couple) et photocopie de l'attestation aux prestations familiales ou, si les prestations sont versées par l'employeur, photocopie du bulletin de salaire de décembre 2003.
- Pour tous
- 1 CLSH: photocopie du livret de famille + fiche sanitaire de liaison dûment complétée (exemplaires disponibles en mairie) à remettre lors de l'inscription.
- 2 Aide aux loisirs : photocopie du livret de famille + devis de l'association sauf pour la MJC de Maxéville.

Vive les loisirs!

Les 7, 8 et 22 septembre dernier à Léo Lagrange et les 14 et 15 à Marie Marvingt se sont déroulées les journées d'inscriptions aux activités, entre autres de l'AQCLB et de la MJC de Maxéville. En présence des services de la mairie et des représentants des associations, les démarches d'inscription et de demandes d'aide aux loisirs ont été réduites et simplifiées.



Il vous est toujours possible d'instruire des dossiers de demande d'aide aux loisirs en mairie et à l'annexe du CILM. Pensez à vous munir de la photocopie des justificatifs mentionnés ci-dessus.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le service des Affaires Scolaires au 03 83 32 30 00 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

L'aide aux loisirs concerne les Maxévillois âgés de moins de 25 ans désireux de pratiquer une activité culturelle ou sportive organisée à Maxéville. Elle peut également être attribuée pour une activité se déroulant à l'extérieur si celle-ci n'est pas du tout pratiquée sur la commune et/ou si elle n'ouvre pas à la compétition.

Consentie pour une activité par an et par personne, dans la limite de 230, l'aide aux loisirs varie en fonction des tranches de quotients familiaux suivants:

Quotients Familiaux	Financement de l'activité à hauteur de
0 à 582€	100 %
583 à 751€	75 %
752 à 783€	50 %
784 à 921€	25 %
Au-delà de 921€	0 %

Les adresses utiles pour vos démarches

Conseil Général de Meurthe-et-Moselle/P.M.I. - 48 Rue du Sergent Blandan - 54029 - Nancy cedex - 03 83 94 54 54 - Internet : www.cg54.fr/enfance-famille/assistantes maternelles (disponibilité des assistantes maternelles - modèle contrat de travail et bulletin de salaire - réglementation et rémunération).

URSSAF de Mthe-et-Melle - 230 Avenue André Malraux - 54604 - Villers les Nancy -(déclaration d'embauche d'une assistante maternelle agréée) - 03 83 92 30 00

Site: www.urssaf.fr

CAF de Mthe-et-Melle - 21 Rue St-Lambert - 54046 - Nancy Cedex - 0 820 25 54 10. Ce service informe sur toutes les prestations et les aides de la CAF. Internet : www.caf.fr (Formulaires - prestations) - Minitel 3615/CAF.

Relais assistantes maternelles (RAM) 22 Rue du Téméraire - 54000 - Nancy 03 83 28 98 99 (obligations et droits des assistantes maternelles et des parents).

Renseignements complémentaires

Hôtel de Ville - 03 83 32 30 00 - Evelyne Foury.

mairie annexe CILM - 03 83 96 11 34 Emmanuelle Croisier





Bourse aux plantes

Comme chaque automne, une bourse aux plantes est organisée pour les passionnés de jardinage. Elle se déroulera le samedi 16 octobre à la salle du parc de 14h à 17h.

Outre le grand nombre de plantes que vous pourrez échanger, différents partenaires seront sur place :

- La maison de la propreté présentera le recyclage des déchets ménagers et le compostage des déchets verts. Les visiteurs pourront se procurer des composteurs.
- L'association Max'Jardins fera la remise des prix du concours du plus beau jardin.
- Les enfants pourront aussi s'exprimer à l'atelier ludique qui leur proposera de confectionner un pantin en pots de terre.

Opération Programmée d'Amélioration des Vergers (OPAV)

Vous êtes Maxévillois et vous voulez planter des arbres fruitiers - ou tout simplement revaloriser ceux existants, défricher vos parcelles, suivre une formation sur la taille, le greffage, le soin des arbres... La CUGN, l'association Meuse Nature Environnement (MNE) et l'association LORTIE tiendront une permanence conseil le mercredi 10 novembre de 14h30 à 17h à la salle du parc de la mairie pour vous informer sur les aides que vous pouvez obtenir pour ces projets dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration des Vergers.

Ces opérations sont financées par la Communauté Urbaine à hauteur de :

- 70% pour la restauration par la taille des arbres vieillissant et la replantation
- 50% pour le défrichage léger (plafond de 100€ par parcelle)

Un fleurissement pour tous

Fleur après fleur, Maxéville se colore tout au long de l'année avec les plantations communales, mais aussi grâce au fleurissement effectué par les habitants et les organismes locaux :

Aux Aulnes, l'embellissement du quartier est le résultat d'un partenariat entre la Ville, la CUGN, l'OPAC et ses locataires.

Ces derniers ont créé et entretenu des massifs sur les pelouses existantes au pied des immeubles tandis que le Grand Nancy a végétalisé les massifs entre la tour 12 et la tour panoramique et que la ville de Maxéville a renforcé cette action en créant un massif à l'entrée du quartier et

> en implantant trois mâts fleuris.

Force constater que les locataires fleurissent de plus en plus leurs balcons, ajoutant ainsi dans les étages leur touche personnelle à ces actions d'embellissement du quartier.



A Champ le Bœuf, la Ville de Maxéville s'est associée à l'OPAC de Nancy pour mettre à disposition rue de la Chiers des bacs que les habitants fleurissent et entretiennent avec des plantes fournies par l'OPAC.



A Aidez-nous à améliorer *votre environnement*

Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... en retournant ce coupon en mairie. Des coupons similaires sont disponibles en

mairie centrale et à l'annexe de Champ le Bœuf. Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte. Les services techniques municipaux sont également à votre disposition - Tél: 03 83 32 30 00.

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEME Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ou en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse. Madame, Monsieur Adresse.	Mairie Maxiville
Téléphone (facultatif)Fa	nit part des remarques suivantes :
Date et signature	

Elle a poursuivi l'embellissement du quartier en plantant un massif à la chapelle, un second à la passerelle Mickaël et en disposant des jardinières à l'école St Exupéry, au complexe sportif Léo Lagrange et au square du Woigot.

Soucieuse d'améliorer sans cesse le cadre de vie des Maxévillois, la Ville de Maxéville étudie déjà de nouveaux fleurissements sur le quartier Champ le Bœuf. L'OPAC, la CUGN et les associations de locataires seront bien entendu associés à sa réflexion.